

CUNAC, le 24 juillet 2020

## CHARTRE SIMPLIFIÉE DE L'ÉLU RÉFÉRENT DE PROXIMITÉ

(Mandature 2020 – 2026)

**OBJECTIF** : Mailler le territoire communal pour mieux communiquer, échanger et agir.




La municipalité de CUNAC a souhaité mettre en place un lien plus direct entre élus et citoyens.

Le référent de proximité a pour principales missions **la diffusion de l'information** municipale, **l'écoute** et **le recueil des besoins** des habitants pour améliorer la qualité des services et leur cadre de vie.

### STATUT DE L'ELU REFERENT DE PROXIMITE :

- Le référent de proximité est un conseiller municipal élu. Il est garant de l'intérêt général de la commune, de sa zone et des habitants.
- Il s'engage à exercer ses missions à titre bénévole et œuvrer dans le respect des valeurs de laïcité, d'impartialité et d'écoute des autres.
- Il est soumis à un devoir d'exemplarité, de réserve et de discrétion.
- Il porte la communication municipale écrite.
- Il constitue un relais d'informations, d'échanges et de proximité des habitants.

MAIRIE de CUNAC  
10, Grand' Rue - 81990 CUNAC

 05 63 76 07 17  
 mairie.cunac@cunac.fr  
 www.cunac.fr

- ❑ Il assure via sa relation directe, le recueil des attentes et des préoccupations des habitants et s'engage à les relayer auprès de l'adjoint référent auquel il est rattaché.
- ❑ Il apporte ou transmet une réponse claire et argumentée validée au préalable par le Maire ou l'adjoint référent attitré.
- ❑ Le référent de proximité autorise la municipalité à mentionner son nom et à diffuser sa photo (droit à l'image) afin d'être connu par les administrés.
- ❑ La liste des référents de proximité est publiée sur le site Internet de la commune et dans le bulletin municipal.
- ❑ Les demandes formulées par le biais de l'adresse de messagerie **proximité@cunac.fr** seront communiquées à l' élu référent de proximité après collecte et analyse afin d'être informé des suites données à chaque demande.

**LE REFERENT ELU DE PROXIMITE N'EST PAS :**

- Le porte-parole d'intérêt particulier,
- Un médiateur en charge de résoudre les conflits de voisinage familiaux,
- Un substitut des forces de l'ordre et des employés municipaux.




A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'Marc Venzal'.

Le Maire, Marc VENZAL

A blue ink signature in cursive script, appearing to read 'Laurent Segond'.

L'adjoint référent, Laurent SEGOND

MAIRIE de CUNAC  
10, Grand' Rue - 81990 CUNAC

 05 63 76 07 17  
 mairie.cunac@cunac.fr  
 www.cunac.fr